Cousin de tout le monde (LE), comédie en un acte et en prose de Picard, représentée pour la première fois sur le théâtre de la Cité le 22 juillet 1793. Une anecdote bien connue a fourni le sujet de cette pièce. Un amateur de fêtes et de festins guettait les noces dans les paroisses, chez les notaires, les traiteurs, se mêlait aux deux familles, passant dans chacune pour un parent de l'autre, se mettait à table, découpait, faisait admirer son esprit et son appétit, chantait en l'honneur des mariés, et, après s'être montré aussi infatigable à la danse qu'au repas, sortait sans être reconnu, et emportait l'estime des vieilles tantes et des jeunes cousines. « La pièce n'est qu'une esquisse, observe Picard lui-même; mais elle me paraît assez complète. » Le dialogue est naturel et les mœurs ont de la vérité. La scène dans laquelle le jeune homme déclare son amour à sa cousine devant son aïeule rappelle une situation bien usée au théâtre depuis la scène charmante du *Malade imaginaire*, où Cléante et Angélique se parlent d'amour en présence d'Argan et de Diafoirus. L'usurier, qui reconnaît un cousin véritable dans le prétendu cousin des deux familles, offre une rencontre plus heureuse que vraisemblable; mais elle est comique à la représentation. Picard avait tiré un excellent parti de l'anecdote que nous avons rapportée. Sa pièce ne languit pas un seul instant; les situations et le dialogue sont d'une grande gaieté; rien n'est outré ni de mauvais goût, et le rire est décent comme l'esprit de l'auteur. Le succès fut très-grand, et se renouvela plus tard au théâtre Louvois. Le *Cousin de tout le monde* a été repris au Gymnase le 13 janvier 1821.

Cousin du roi (LE), comédie en un acte et en vers de MM. Philoxène Boyer et Théodore de Banville, représentée à Paris, sur le théâtre de l'Odéon, le 4 avril 1857. Ce cousin du roi n'est autre que le poëte Dufresny, qui, quoique descendant de Henri IV par cette belle jardinière d'Anet qui fut une des nombreuses conquêtes du roi vert-galant, eut dans sa vie des heures de détresse dignes des plus belles époques de la bohême française. Excepté les curieux, personne ne lit plus aujourd'hui les spirituelles comédies de Dufresny; mais tout le monde sait que ce fils de la Muse, dont Louis XIV ne put jamais parvenir à faire la fortune, épousa un beau jour sa blanchisseuse, pour acquitter un mémoire qu'il était incapable de payer pécuniairement. Sur ce trait anecdotique, que tous les *anas* ont scrupuleusement enregistré, les deux auteurs ont artistement construit le fragile édifice d'une bluette vive, alerte, assez joliment troussée, et qui a plu quelques soirs durant par le cliquetis de vers bien cadencés, bien ciselés, richement rimés. D'intrigue, n'en parlons point non plus que d'intérêt. Nos poëtes ont donné le champ libre à leur fantaisie sans viser d'autre but sans doute que de captiver pendant quelques instants quelques oreilles de lettrés et de délicats. Jean-Marie Deschamps avait déjà traité le même sujet dans une comédie mêlée de couplets : *Charles-Rivière Dufresny* ou le *Mariage impromptu*, jouée au Vaudeville en 1798.

Cousins (LES DEUX), tragédie anglaise de Beaumont et Fletcher. V. DEUX.

Cousines (LES TROIS), comédie de Dancourt. V. TROIS.

Cousin de Denise (LE), opéra-comique en un acte, paroles de M. Lubize, musique de M. Paris, représenté sur le théâtre Beaumarchais le 21 juin 1849. Il s'agit dans le livret d'une promesse de mariage et d'un dragon du 9e régiment se substituant à un autre dragon du 6e, dont il prend la place et le nom. Ce canevas est léger. La musique de M. Paris, ancien prix de Rome, n'est pas dépourvue de mérite.

Cousin Babylas (LE), opérette en un acte, paroles de M. Emile Caspers, musique de M. Henri Caspers, représentée au Théâtre-Lyrique le 8 décembre 1864. C'est encore un docteur grotesque qu'on a mis en scène. Il a essayé son traitement sur le cousin Babylas, et lui a fait perdre tous ses agréments physiques; aussi la fille du docteur lui préfère-t-elle un faux client, Pédrille, de joyeuse humeur. Le docteur veut aussi en faire une victime de son abominable médecine, et il est sur le point de lui ouvrir le crâne par amour de la science, lorsque Isabelle accourt et empêche l'opération fatale. Un dénoûment aussi brusque que banal vient mettre un terme à l'ennui des spectateurs. La musique n'est guère plus intéressante que l'action. La déclamation offre des fautes de prosodie choquantes, particulièrement dans le duo : *Nous danserons*, dans lequel Pédrille vante à Isabelle les plaisirs du mariage. Cette opérette a été jouée avec grâce par Mlle Albrecht, et convenablement chantée par Wartel, Fromont et Gerpré.

Cousins (LES DEUX), chanson de Béranger. Cette fiction était bien audacieuse pour l'époque à laquelle le poëte écrivit son œuvre, et le rapprochement faisait jaillir un sinistre éclair. Cependant on ne peut refuser à Béranger, dans ses allusions (toutes générales et de tout temps, puisqu'elles frappent principalement sur la race immortelle des courtisans de soutane et d'épée), une modération et un calme qu'il n'a pas toujours gardés dans ses productions du même genre. Il n'y a donc qu'à louer le sentiment qui a dicté cette composition, le haut enseignement qui ressort de chaque vers et la forme sobre et incisive si heureusement employée par l'auteur.

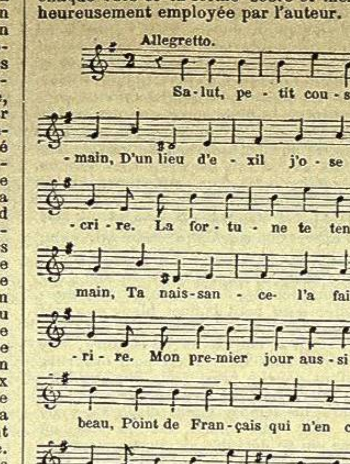

DEUXIÈME COUPLET.

Je fus bercé par les faiseurs
De vers, de chansons, de poëmes;
Ils sont, comme les confiseurs,
Partisans de tous les baptêmes.
Les eaux d'un fleuve bien mondain
Vont laver ton âme chrétienne.
On m'offrit de l'eau du Jourdain!
Et cependant je suis à Vienne!

TROISIÈME COUPLET.

Ces juges, ces pairs avilis
Qui te prédisent des merveilles,
De mon temps juraient que les lis
Seraient le butin des abeilles.
Parmi les nobles détracteurs
De toute vertu plébéienne,
Ma nourrice avait des flatteurs
Et cependant je suis à Vienne!

QUATRIÈME COUPLET.

Sur des lauriers je me couchais;
La pourpre seule t'environne.
Des sceptres étaient mes hochets,
Mon bourlet fut une couronne!
Méchant bourlet, puisqu'un faux pas
Même au saint-père ôtait la sienne!
Moi, j'avais pour moi nos prélats!
Et cependant je suis à Vienne!

CINQUIÈME COUPLET.

Quant aux maréchaux, je crois peu
Que du monde ils s'ouvrent l'entrée;
Ils préfèrent au cordon bleu
De l'honneur l'étoile sacrée.
Mon père, à leur beau dévoûment
Livra sa fortune et la mienne!
Ils auront tenu leur serment!
Et cependant je suis à Vienne!

SIXIÈME COUPLET.

Près du trône, si tu grandis,
Si je végète sans puissance,
Confonds ces courtisans maudits
En leur rappelant ma naissance.
Dis-leur : « Je puis avoir mon tour!
De mon cousin qu'il vous souvienne :
Vous lui promettiez votre amour!
Et cependant il est à Vienne! »

COUSIN s. m. (kou-zain — du lat. hypothétique *culicinus*, diminutif de *culex*, cousin, qui se rattache sans doute au sanscrit *kula*, *kulaka*, essaim d'insectes, troupe, multitude, de la racine *kul*, accumuler, rassembler, multiplier. Les langues celtiques ont pour la mouche un nom particulier qui se rapporte probablement à la même racine, savoir : en irlandais *cuil* et *cuileog*, erse *cuileag*, cymrique *cylion* et *cylionyn*, cornique *kelionen*, armoricain *kelienen*). Entom. Genre d'insectes diptères, de la famille des culicides, dont les larves vivent dans les eaux, et qui sont fort incommodes par leurs piqûres : *Les hirondelles nous délivrent des* COUSINS. (Buff.) *Le* COUSIN, *qui voltige dans l'air, a d'abord été habitant de l'eau; c'est aussi sur l'eau qu'il va déposer ses œufs.* (Bonnet.)

— Fam. et en jouant sur les mots : *Chasser les* COUSINS, Eloigner les parasites qui s'installent dans la maison, sous prétexte de parenté. ‖ *Etre mangé des* COUSINS, Etre en proie aux parasites qui nous fréquentent sous prétexte de parenté.

— **Encycl.** Ce genre a pour caractères : palpes filiformes, velues, de la longueur de la trompe; antennes en filets, de la longueur du corselet, à quatorze articles hérissés de poils; trompe longue, filiforme, renfermant un suçoir piquant, et composée de plusieurs soies. C'est un insecte connu de tout le monde par son bruit incommode qui trouble souvent le repos de la nuit, et plus encore par ses piqûres cruelles. Les nôtres sont presque inoffensifs cependant, si on les compare à ceux de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique; tous les voyageurs sont unanimes sur ce point. On les nomme dans ces pays *maringouins*. Leurs piqûres mettent le corps tout en feu; leurs aiguillons pénètrent à travers les étoffes les plus serrées. Les habitants sont souvent obligés, pour s'en garantir, de s'envelopper dans des nuages de fumée dont ils remplissent leurs cases; d'autres y parviennent en se renfermant dans des tentes faites de lin et d'écorce d'arbre. Les Lapons ne se mettent à l'abri de leurs atteintes qu'en s'enduisant le corps de matières grasses, et en restant plongés dans la fumée. Le *cousin* habite de préférence le long des eaux courantes et des marais. On le confond quelquefois avec les tipules, mais il en diffère en ce qu'il est plus grand et monté sur des jambes très-hautes, proportionnées à la longueur de son corps effilé. Son aiguillon est composé d'un grand nombre de parties d'une délicatesse infinie. On ne voit à l'œil nu que le fourreau qui contient le dard. Ce fourreau est fendu, afin de pouvoir s'écarter du dard et se plier plus ou moins, à mesure que celui-ci entre dans la plaie. L'aiguillon est composé de cinq petites lames, dont les unes sont dentelées avec l'extrémité en forme de fer de flèche, et les autres simplement tranchantes. Ce sont autant de lancettes appliquées les unes contre les autres. Lorsque le faisceau qu'elles forment s'introduit dans la veine, le sang s'élève entre elles comme dans des tubes capillaires; ce n'est pas tout : l'insecte laisse écouler dans la plaie quelques gouttes d'une liqueur excessivement irritante, qui peut-être a pour fonction de rendre le sang plus fluide; si cela est, nous payons cher l'avantage que l'insecte en retire. Il y a des personnes que ces piqûres réduisent à un état cruel. Réaumur dit en avoir vu une que de nombreuses piqûres aux bras et aux jambes avaient mise dans un état tel qu'on craignait d'être obligé de recourir à l'amputation. M. Pouchet affirme avoir vu, en pareille circonstance, la fièvre et le délire se manifester chez une dame. Les *cousins* semblent avoir de la prédilection pour la peau de certaines personnes, et ce n'est sans doute pas sa finesse qui les détermine, puisqu'on voit des dames dont la peau est très-délicate être exemptes de leurs morsures. Réaumur pense qu'on pourrait trouver quelque moyen de rendre notre peau désagréable aux *cousins*, en la frottant de l'infusion de quelque plante. On remarque à ce sujet que la recherche de cette plante pourrait être abrégée, si l'on en observait quelqu'une que les *cousins* semblassent fuir. L'ammoniaque est le meilleur remède qu'on puisse appliquer en cas de piqûres. Du reste, nous devons faire remarquer que les effets de ces piqûres sont loin d'être généralement aussi redoutables que ceux que nous avons signalés plus haut. Une démangeaison assez vive, une éruption qui ne produit presque jamais de suppuration et qui disparaît au bout de quelques heures, tel est le résultat général de la piqûre du *cousin*. Plus d'une fois nous avons vu en Provence, où les *cousins* pullulent, des enfants s'amuser à se faire piquer par eux. Il est vrai que le spectacle est assez curieux pour qu'on se le donne au prix de quelque souffrance. L'insecte, après avoir voltigé de place en place pour choisir un endroit propice, finit par se fixer, se campe sur ses longues pattes. Bientôt on voit sa trompe ou plutôt le fourreau de son dard se courber en arc, à mesure que l'aiguillon s'enfonce dans les chairs. En même temps, à travers son corps diaphane, on voit une légère ligne noire, son intestin, rougir peu à peu, s'enfler, occuper toute la cavité de l'abdomen, gonfler ce dernier outre mesure; c'est votre sang qui s'y accumule. Déjà l'aiguillon est complétement enfoncé dans la plaie. En ce moment, l'insecte alourdi ne peut vous échapper; si vous l'écrasez, une large tache de sang vous convaincra que ce cruel insecte avait absorbé une énorme quantité de ce liquide, relativement à la petitesse de son corps.

Sous leurs deux premiers états, ces insectes vivent dans l'eau, et on ne les en voit sortir qu'au moment où ils subissent leur dernière métamorphose. Leurs larves sont très-aisées à reconnaître, parce qu'on les voit presque toujours suspendues par la partie postérieure de leur corps à la surface de l'eau. De cette extrémité part un petit tube qui s'évase à la surface du liquide; c'est l'ouverture de l'organe respiratoire. Dès qu'on agite l'eau, on voit ces larves se précipiter au fond avec la plus grande promptitude; mais l'instant d'après elles remontent pour respirer. L'extrémité du tube respiratoire offre un mécanisme remarquable, destiné à empêcher l'eau de se précipiter dans les trachées quand la larve est au fond du marais, et à rendre leur orifice béant quand elle est à la surface; ce mécanisme consiste en petites plaques mobiles qui se serrent les unes contre les autres quand l'insecte plonge, et qui s'écartent quand sa queue est en contact avec l'air. M. Pouchet a découvert que ces larves possèdent huit estomacs ovoïdes disposés circulairement autour de l'intestin, qui est droit. Il s'est assuré du fait en plaçant l'insecte dans de l'eau colorée avec du carmin, où bientôt toutes les cavités se teignirent en rouge.

Les *cousins* restent dans l'état de larve durant quinze jours ou trois semaines, selon que la saison est plus ou moins chaude, et pendant ce temps ils changent trois fois de peau. La larve se transforme ensuite en nymphe. Celle-ci se distingue de la première en ce qu'elle est recourbée en disque, et parce que son extrémité antérieure, contenant les sacs qui renferment les ailes et les pattes de l'insecte parfait, s'est considérablement développée. En passant sous cette nouvelle forme, les *cousins* changent aussi leur mode de respiration. Celle-ci s'opère alors par deux espèces de cornets saillants, situés à la partie dorsale du thorax. La nymphe se tient, comme la larve, à la surface de l'eau, mais roulée sur elle-même. Au moindre mouvement, elle s'enfonce avec une extrême agilité. Il est facile, dans les jours chauds de l'été, d'assister à la dernière transformation de l'insecte. La nymphe se déroule; elle élève une partie de son corps hors de l'eau, se gonfle et fait crever son enveloppe. On voit alors la tête du *cousin* paraître hors de l'eau. L'insecte continue à sortir de son enveloppe, et ce qui lui servait de robe il n'y a qu'un instant change d'usage et lui tient présentement lieu de bateau. Il vogue au gré des vents; l'insecte est lui-même la voile et le mât du navire. Le danger est grand, car le moindre souffle de vent fait entrer l'eau dans la nacelle, la fait couler et l'insecte se noie.

Le *cousin* n'a pas plus tôt acquis des ailes qu'il cherche sa nourriture dans le sang des animaux, et aussi, à ce que l'on pense, dans le suc des feuilles sur lesquelles il se tient pendant la chaleur du jour. Il habite les lieux humides et surtout les environs des eaux stagnantes, et c'est surtout vers le soir qu'il voltige, formant parfois de véritables nuées. Le mâle se distingue aisément de la femelle par la beauté de ses panaches, par sa taille plus allongée et par deux crochets qui lui servent à retenir sa femelle au moment de l'accouplement. A la place de ces crochets, celle-ci a deux palettes au moyen desquelles elle arrange ses œufs au moment de la ponte. L'accouplement avait échappé à Réaumur et à d'autres laborieux observateurs; c'est que, comme l'a démontré M. Godheu, la scène se passe au milieu des airs. Lorsque la femelle est fécondée, elle va déposer ses œufs sur la surface de l'eau. Pour cela, elle s'attache à une feuille ou à quelque autre corps flottant, croise ses jambes de derrière et place son premier œuf dans l'angle qu'elles forment. Elle y dépose successivement les autres œufs, qui se collent les uns aux autres, puis, écartant ses pattes, elle donne à cet assemblage une forme de bateau. Ce frêle navire, on le comprend, est plus d'une fois englouti par la tempête. La ponte est de deux cents à trois cent cinquante œufs, d'où les larves sortent au bout de deux ou trois jours. Comme il ne faut qu'environ un mois d'une génération à l'autre, on en peut compter six ou sept par an; en sorte que nous serions certainement ensevelis dans des nuages de *cousins*, s'ils ne devenaient la proie des oiseaux, surtout de l'hirondelle et d'une multitude d'insectes carnassiers. Les *cousins* déposent leurs œufs dans une eau stagnante et corrompue; leurs larves se nourrissent de cette corruption même; on peut s'en assurer par l'expérience suivante : On remplit deux vases d'une eau corrompue, et on laisse dans l'un tous les petits *cousins* qui s'y trouvent, tandis qu'on en purge l'autre; le premier se purifiera en peu de temps, tandis que l'autre continuera de répandre une mauvaise odeur. Donc le *cousin*, cet animal sanguinaire, remplit dans la nature un rôle utile, celui de l'assainissement des eaux.

Le *cousin commun* est cendré; son abdomen est annelé de brun; ses ailes sans taches, transparentes, sont ombrées d'une teinte obscure; les antennes du mâle sont plumeuses. On le trouve aux environs de Paris. — Le *cousin pulicaire* a le corps mince, allongé, de couleur brune; les antennes plumeuses et fourchues, les ailes blanches, marquées de trois taches obscures et de bandes transversales moins foncées. Il habite la France. — Le *cousin annelé* est cendré, a la tête noire, les ailes un peu ferrugineuses à la côte, les pattes annelées de blanc et de noir. On le trouve aux environs de Paris. — Chez le *cousin bifurqué*, les antennes du mâle sont moins plumeuses que chez le *cousin commun*; la trompe est avancée, tout le corps est cendré, les ailes sont transparentes et sans taches. C'est une espèce européenne. — Le *cousin des chevaux* est petit et noir; il a l'abdomen brun, la tête noire avec le front blanc, les antennes filiformes, les côtés du corselet blanchâtres. Il vit dans le nord de l'Europe. — Le *cousin morio* est de la grandeur du *cousin pulicaire*; il est noir luisant, a les antennes fasciculées, les cuisses antérieures pâles à la base, les postérieures allongées, renflées, dentées en scie. Il vit en Allemagne. — Le *cousin trifurqué* est brun, a le corselet un peu lisse. Il habite l'Europe. — Le *cousin jaunâtre*, qui vit en Europe, est jaune et a les ailes transparentes à côtes jaunâtres. — Le *cousin rampant* habite le nord de l'Allemagne. Il est noir, a les ailes transparentes, les pattes noires annelées de blanc.

COUSIN (le), petite rivière de France formée de deux petits cours d'eau, dans le canton de Saulieu (Côte-d'Or), coule au N., entre dans le département de l'Yonne, passe à Avallon, Domecy, prend le nom de *Voisin* et se jette dans la Cure, près de Givry, après un cours total de 60 kilom.

COUSIN (Germaine), vierge chrétienne et bergère de Pibrac, canonisée en 1867 par Pie IX et dont un jésuite, le P. Boïer, a écrit la vie et les miracles. « Il résulte de la vie de sainte Germaine Cousin, dit M. Asseline dans la *Pensée nouvelle*, qu'elle naquit à Pibrac en 1579 et mourut à vingt-deux ans, en 1601; que manchote, scrofuleuse et à peu près idiote, elle passa sa vie à garder les brebis dans la montagne, éloignée par une belle-mère qui craignait le contact des plaies toujours vives et purulentes de la future sainte. Le biographe raconte comme quoi cette bergère peu ragoûtante garda jusqu'à la fin de sa vie son innocence baptismale, passa tous les jours à réciter le saint rosaire, accepta les injures et les mauvais traitements de la part des siens et des étrangers avec cette passivité qui est le sublime de la morale catholique, et fut trouvée morte un beau matin dans l'étable où elle couchait. » Voici quels sont les miracles qui ont motivé sa canonisation. Germaine laissait son troupeau abandonné pour aller ouïr la messe; mais ses brebis se pressaient autour de sa quenouille, plantée dans le champ, et ne s'en écartaient pas jusqu'à son retour. Un torrent barrait le chemin de l'église; les eaux se séparaient à l'aspect de Germaine et lui offraient un passage à sec. La belle-mère secoua le tablier de la jeune bergère pour voir si elle n'y avait pas caché du pain; « mais voici la merveille, dit le biographe : au lieu de pain, il tomba du tablier une pluie de très-belles et très-fraîches fleurs qui n'avaient jamais été connues dans le pays, et qui ne pouvaient venir d'ailleurs puisqu'on était en plein hiver. » Enfin, le jour de sa mort, on vit des cortéges de vierges emmenant la jeune bergère au paradis. Quarante-trois ans après la mort de Germaine, un hasard fit qu'on ouvrit sa tombe; on trouva son corps absolument frais, avec chair vermeille et sang rouge, plus une couronne de fleurs et d'épis desséchés qu'on n'y avait jamais mise. Le corps fut exposé; une dame de Pibrac le fit enlever, mais en fut punie par un horrible ulcère que guérit Germaine elle-même, descendue du ciel exprès pour opérer ce miracle. Qu'un biographe ait écrit de semblables enfantillages, la chose se comprend aisément; mais que la cour de Rome ait donné à ces fables une sanction solennelle, et cela en plein XIXe siècle, on a peine à le comprendre. Si le besoin de nouveaux saints se faisait si impérieusement sentir, pourquoi ne pas canoniser l'abbé de l'Epée, qui lui du moins a des titres sérieux à la reconnaissance des peuples?

Cousin (VIE DE GERMAINE), bergère, d'après des documents authentiques, par M. Louis Veuillot (1854). L'auteur ne s'arme pas toujours de la plume qui a écrit *Çà et là* et les *Odeurs de Paris*; parfois son orthodoxie fougueuse éprouve le besoin de se rafraîchir le sang, et alors il va faire une excursion dans les bergeries. C'est là qu'il a rencontré la sainte dont il écrit la vie miraculeuse. Durant les vingt dernières années du XVIe siècle, vivait près de Toulouse une fille des champs pauvre et infirme, une petite bergère, dont les habitants mêmes du village où elle résidait connaissaient à peine la figure et le nom. Elle resta sur la terre environ vingt-deux ans, mourut et parut être oubliée. Au bout de quarante ans, au moment où allait disparaître la génération qui l'avait vue, un miracle fit revivre sa mémoire, et depuis lors les années, qui emportent tant de souvenirs, n'ont fait qu'affermir et consacrer le sien. Il ne lui manquait plus qu'une gloire, celle d'être chantée par M. Louis Veuillot; heureuse Germaine Cousin! elle l'a eue.

Le livre de M. Veuillot se divise en deux parties; la première est le récit de l'existence de la pieuse fille; la seconde renferme l'histoire de ses miracles posthumes. La première est bien composée, sensée, convenable, à peine y découvre-t-on çà et là quelques gros mots à l'adresse des libres penseurs; mais quant à la seconde, en dépit de nos sentiments religieux, nous ne saurions l'admettre sérieusement lorsqu'elle nous raconte de pareilles inventions : « Un petit enfant de quinze jours avait sur l'épaule gauche une plaie qui bientôt fut gangrenée et lui dévora les chairs de telle sorte que les os étaient nus et dépouillés. Bernarde Fouré, sa pieuse mère, y appliqua des linges qui avaient touché le corps de Germaine. C'était le matin; le soir les chairs étaient revenues, la plaie était fermée, la peau était fraîche et l'enfant depuis a toujours joui d'une bonne santé. » Loin de nous l'idée de vouloir rabaisser la mémoire d'une sainte canonisée; mais, en présence de la sainte extase de M. Louis Veuillot devant Germaine Cousin, nous sommes prêt à nous écrier :

« Défense de par le bon sens de croire aux miracles racontés en ce livre. »

Nous serions plus disposé à ajouter foi aux récits de M. Veuillot s'il ne semblait avoir puisé dans cette oasis littéraire de nouvelles forces pour la lutte souvent peu courtoise contre ses adversaires. Il est vrai que Germaine Cousin n'eût jamais opéré miracle plus grand que celui d'enseigner la modération à son biographe.

COUSIN (Jean), navigateur français, né à Dieppe vers le milieu du XVe siècle. Il entra fort jeune dans la marine et se distingua en plusieurs affaires, notamment dans un combat livré en 1487 à plusieurs vaisseaux anglais. Ayant acquis la confiance des Dieppois, Cousin, muni des instructions du savant hydrographe Descaliers, son compatriote, partit de Dieppe sur un navire marchand comme capitaine chef d'expédition vers 1488. Après deux mois de navigation, il découvrit l'embouchure d'un grand fleuve qu'il nomma *Maragnon*, et qui plus tard fut appelé le *fleuve des Amazones*. Il fit encore la découverte du cap d'Afrique auquel il donna le nom de *pointe des Aiguilles* et que les Portugais appelèrent *cap de Bonne-Espérance*. De retour à Dieppe en 1489, Cousin en repartit de nouveau l'année suivante pour aller aux Indes orientales. Cette fois, il avait trois bâtiments sous ses ordres. Il doubla cette fameuse *pointe des Aiguilles*, qu'il n'avait fait que reconnaître à son précédent voyage, et aborda dans l'Inde en 1491, quelques années avant la célèbre expédition de Vasco de Gama. Revenu à Dieppe avec d'importantes cargaisons, il cessa de naviguer, et remplaça après leur mort Descaliers et Prestot dans l'enseignement de l'hydrographie. Il mourut à Dieppe dans un âge très-avancé.

COUSIN (Jean), célèbre peintre, sculpteur, architecte et graveur français, né vers la fin du XVe siècle, mort en 1560. On n'a malheureusement que peu de détails sur la vie et les œuvres de ce maître, le plus illustre, avec Jean Goujon et Palissy, de tous ceux qui, à l'aurore du XVIe siècle, ont renouvelé l'art français. Comme il ne signait presque jamais ses œuvres, la plupart sont restées ignorées. Des recherches assidues pourront seules exhumer de la poussière des archives la mention des travaux qu'il exécuta pour les grands personnages du temps, les communautés religieuses ou de riches particuliers, travaux qui avaient excité parmi ses contemporains une vive admiration. De rares papiers de famille conservés par l'un de ses descendants, M. Bouvier, receveur des contributions à Agen, et les recherches partielles de quelques érudits d'art, parmi lesquels MM. Léo de Laborde, de Montaiglon, Duplessis et Quantin, seront les éléments principaux de la biographie, aussi complète que possible, que nous entreprenons aujourd'hui.

Les papiers de famille dont il vient d'être question furent mis au jour en 1861, par M. E. Deligand, avocat à Sens. Il en résulterait qu'à une époque indéterminée Cousin naquit à Soucy, aux portes de Sens, de parents pauvres. Comme ces papiers n'ont jamais été publiés, force nous est, pour le moment, d'admettre les commentaires qu'on en a donnés et d'après lesquels sa naissance devrait être fixée vers l'an 1499 ou 1500, contrairement à l'opinion ancienne, qui le faisait naître en 1492. Sur le lieu et la date de sa mort les mêmes doutes subsistent. Un manuscrit du temps, que nous avons eu sous les yeux, l'*Histoire de Sens*, par Balthazar Taveau, que possède M. Quantin, archiviste de l'Yonne, contient cette seule indication : « *Il mourut à , le jour de* M.D.L.X. , *plus riche de nom que de biens*, etc. »

Si, comme on l'assure, Cousin eut sa maison à Sens et y vécut dans une certaine position de fortune, il nous paraît impossible qu'un homme comme Taveau, avocat célèbre et procureur au bailliage du présidial de Sens en 1572, ait laissé sur son manuscrit ces espaces en blanc, signes visibles de ses incertitudes sur un point obscur que bien des écrivains de nos jours ont eu la prétention de trancher. Après lui Maulmirey, son neveu, qui a transcrit et complété le manuscrit dont il s'agit, ignore encore le lieu de la mort de Cousin, mais il en donne l'époque, cette fois en chiffres arabes, soit 1560, et un moment nous avons pu croire définitive cette date que plusieurs faits dont nous parlerons ci-après laissent encore, à notre avis, bien incertaine. Le goût de l'époque nous entraîne vers les biographies de nos vieux maîtres méconnus de leur vivant et fort négligés depuis. Rien de mieux assurément. Encore faudrait-il que l'imagination des écrivains vînt se substituer aux faits que l'on ignore. Le doute, on l'a dit souvent, est parfois le premier degré de la science.

Quoi qu'en dise la notice, généralement exacte, que le catalogue du Louvre consacre à Jean Cousin, on ignore quel fut son maître et s'il fit le voyage de Rome, comme beaucoup l'assurent. On sait seulement qu'à l'époque où il pouvait commencer à manier le crayon, et sans doute aussi le pinceau, l'école de Troyes, si célèbre au moyen âge, était encore dans toute sa fleur. La fabrication des vitraux surtout y créait des merveilles qui font encore de beaucoup d'églises de la Champagne, dont Sens dépendait alors, la joie des archéologues. La comparaison attentive de ces vitraux avec ceux de Jean Cousin attesterait sans doute la filiation artistique que nous nous hasardons à indiquer comme probable.

Vainement nous objectera-t-on qu'il fut bien moins, et ses principales œuvres le montrent en effet, le représentant des traditions françaises qu'un disciple de l'Italie. C'est qu'elle était loin déjà notre grande école nationale du XIIe et du XIIIe siècle, au cours de laquelle notre pays dépassa, et de beaucoup, l'Italie dans toutes les directions de l'art. L'influence néerlandaise d'abord, puis l'influence italienne s'étaient infusées dans notre goût national, si bien que l'élève présumé de l'école de Troyes eut peu de chemin à faire pour s'italianiser tout à fait. Toutefois plusieurs de ses œuvres, remontant probablement aux temps de sa jeunesse, la *Pandore* de Sens notamment, se rattachent à la manière un peu minutieuse, mais profondément sincère, de nos vieux maîtres imagiers. Et lorsque plus tard le goût du jour, autant que sa vocation propre peut-être, le pousse à imiter les Italiens de son temps, il se montre tout d'abord leur égal; il les surpasse même sur un point : la clarté, la simplicité, le naturel, ces dons précieux du terroir national dont les soi-disant apôtres venus d'Italie en France, les Rosso, les Nicolo et les Primatice, étaient si complétement dépourvus.

La notice de M. Deligand assure, d'après les papiers de famille dont nous avons parlé, que Cousin s'est marié trois fois, « unions, ajoute-t-il, qui le rattachaient aux plus grandes familles du pays sénonais. Il avait épousé en premières noces Marie Richer, fille de Christophe Richer, de Thorigny, qui fut secrétaire de François Ier et son ambassadeur en Danemark et en Turquie. Aucun enfant ne naquit de cette union, et Jean Cousin, devenu veuf, épousa en secondes noces Christine-Nicole Rousseau, fille de Lubin Rousseau, lieutenant au bailliage; c'est de ce second mariage qu'est issue, en 1535, Marie Cousin. En 1537, il épousa Marie Bouvyer, fille de Henri Bouvyer, propriétaire du domaine de Monthard. » (*Notice hist. sur J. Cousin*, Sens, 1868.) Rectifions en passant le nom de *Bovyer*, corruption évidente du vieux mot français *Bouuier*, que Félibien lui-même écrivait *Bouvier*, et que portent encore aujourd'hui les descendants de Cousin. Ensuite la logique des dates soulève un doute à l'endroit de Christophe Richer, né seulement en 1512, d'après son épitaphe transcrite par Taveau sur le monument funéraire de l'ambassadeur en Danemark, qui existait à Paris dans l'ancienne église de Saint-Sulpice. Ne semble-t-il pas, nous ne dirons point impossible, mais assez extraordinaire que Cousin ait pu être le gendre d'un personnage plus jeune que lui de vingt ans, ou de douze, pour le moins, selon qu'on reporte sa naissance à 1492 ou à l'an 1500? S'il s'agit seulement, comme on peut le supposer, de l'une des nièces dudit Christophe Richer, le fait viendrait contredire la version si accréditée des riches alliances contractées par l'artiste, car Richer était, par sa famille, d'une humble condition, d'autant plus que, alors comme aujourd'hui, le talent passait pour un assez maigre patrimoine. Nous avons d'ailleurs la preuve, par un acte du 12 août 1545, que le présidial de Sens le nommait expert, comme un simple artisan, dans une affaire litigieuse fort peu importante.

Le *Cinquième entretien* d'André Félibien nous donne sur la vie de Cousin ces indications utiles à recueillir :

« Comme en ce temps-là on peignoit beaucoup sur verre, il s'adonna particulièrement à cette sorte de travail et vint s'établir à Paris. Après y avoir fait plusieurs ouvrages et s'estre mis en réputation, il fit un voyage à Sens, où il épousa la fille du sieur Rousseau, qui en étoit lieutenant général. L'ayant amenée à Paris, il continua les ouvrages qu'il avait commencez et en fit quantité d'autres. Un des plus beaux qu'on voye de luy est un tableau du *Jugement universel*, qui est dans la sacristie des Minimes du bois de Vincennes, et qui a esté gravé par Pierre de Iode, Flamand, excellent desseignateur. Par ce seul tableau, on voit combien il étoit sçavant dans le dessin et abondant en belles pensées et en nobles expressions; aussi est-il malaisé de s'imaginer la grande quantité d'ouvrages qu'il a faits, principalement pour des vitres, comme l'on en voit à Paris dans plusieurs églises, lesquels sont de luy ou d'après ses dessins. Dans celle de Saint-Gervais, il a peint sur les vitres du chœur le *Martyre de saint Laurens*, la *Samaritaine* et l'*Histoire du Paralytique*.

» Son bien estant scitué aux environs de Sens, il passoit dans cette ville-là une grande partie de l'année, et c'est pourquoy l'on y voit plusieurs peintures de sa façon. Il y a une vitre dans l'église de Saint-Romain, où il a représenté le *Jugement universel*; et dans l'église des Cordeliers il a peint aussi sur une vitre *Jésus-Christ en croix*, et l'histoire du *Serpent d'airain*, et sur une autre *Un Miracle* arrivé par l'intercession de la Vierge.

» Dans la chapelle du chasteau de Fleurigny, qui n'est qu'à trois lieues de Sens, il a représenté la *Sibylle*, qui montre à Auguste la Vierge qui tient entre ses bras son fils environné de lumière, et cet empereur prosterné qui l'adore. On voit encore dans la ville de Sens plusieurs tableaux de sa main, et quantité de portraits, entre autres celuy de *Marie Cousin*, fille de cet excellent peintre, et celuy d'un chanoine nommé *Jean Bouvier*.

» Il y a chez un conseiller au présidial de Sens, M. Le Fèvre, un tableau où est représentée une femme nue et couchée de son long. Elle a un bras appuyé sur une teste de mort et l'autre allongé sur un vase entouré d'un serpent. Cette figure est dans une grotte percée en deux endroits différents. Par l'une des ouvertures, on voit une mer, et par l'autre une forest. Au-dessus du tableau est écrit *Eva Prima Pandora*. Tous ces différents ouvrages sont assez considérables pour faire juger que Jean Cousin estoit un des scavans peintres qui ayent esté... »

Nous avons donné en entier ce passage du savant historien, parce qu'il est la source première, *unique*, à laquelle ont puisé depuis deux siècles tous les biographes de Cousin, et que le manuscrit de Taveau, dont nous avons parlé, mentionne seulement parmi ses œuvres le tombeau de l'amiral Chabot. On voit que Cousin s'adonna particulièrement à la peinture sur verre, et qu'en ce genre ses productions furent assez nombreuses. La plupart malheureusement ont péri, notamment celles des églises Saint-Romain et des Cordeliers à Sens, détruites pendant la Révolution, ainsi que celles de Saint-Gervais à Paris. Des témoignages plus récents, et moins authentiques que celui de Félibien lui en attribuent d'autres qui furent recueillis par Albert Lenoir dans son *Musée des monuments français*, et que nous allons mentionner rapidement.

Du château d'Anet, cette création toute française de Diane de Poitiers, dont Philibert Delorme fut l'architecte, Jean Goujon le sculpteur et Cousin le décorateur, plusieurs verrières de la chapelle lui sont attribuées et ont survécu. Elles représentent *Abraham et Agar*, *Moïse vainqueur des Amalécites* et *Jésus-Christ prêchant dans le désert*. Nous croyons savoir qu'elles sont reléguées dans les magasins surnommés les *Catacombes du Louvre*. Lors de la dispersion inepte du *Musée national*, fondé par Alex. Lenoir, la Sainte-Chapelle de Vincennes a repris et montre encore dans le chœur trois grandes verrières représentant le *Jugement dernier* d'après l'Apocalypse, l'*Annonciation de la Vierge* et les rois *François Ier et Henri II agenouillés*. Les deux vitraux de l'extrémité de la nef reproduisant les *Quatre Saisons* lui sont attribués par quelques auteurs. Le même musée mentionnait en outre, mais sans indication de provenance, trois autres vitraux : une *Descente de croix* et deux *Sujets de l'Ancien Testament* « peints en grisaille légère et de la manière la plus suave, » dit le Catalogue. On ignore ce qu'ils sont devenus.

La tradition locale attribue encore à Cousin deux vitraux de la cathédrale de Sens : la *Légende de saint Eutrope* et la *Sibylle Tiburtine*, qui ne rappelle en rien, comme on l'a écrit, le splendide vitrail de Fleurigny, cité par Félibien. Mais les comptes de cette église ne mentionnent, parmi les auteurs des verrières peintes à cette époque, d'autres noms que Jehan Hympe père et fils et Tassin Grassot, verriers à Sens, qu'on a supposés gratuitement et très-légèrement, à notre avis, maîtres de Cousin. Le vitrail de Saint-Eutrope lui est contesté d'ailleurs par Henri Gérente, l'éminent peintre verrier qui vient de le restaurer, et par M. Viollet-le-Duc. Le *Jugement Dernier*, de Villeneuve-le-Roi, lui serait d'un demi-siècle antérieur d'après le sentiment de M. de Caumont. Restent les vitraux de l'église de Moret et ceux de Saint-Patrice et de Saint-Godart à Rouen, qu'on lui attribue également par tradition. Si bien que le vitrail de Fleurigny reste très-probablement, avec ceux de Vincennes, ses seules verrières bien authentiques. « Belle, grande et large, la manière de Jean Cousin dans ses vitraux rappelle, dit Alex. Lenoir, les cartons des grands maîtres. Les nus y sont traités par grandes hachures, aussi simples que celles dont on pourrait se servir pour l'exécution d'un dessin sur papier. Le trait et l'expression des figures sont admirables, et ces peintures savantes ont plutôt l'air d'être peintes sur toile que sur verre. Cependant Cousin donnait à ses draperies les couleurs les plus éclatantes; il les formait avec des chaux métalliques d'or, d'argent et de cuivre, qu'il rendait transparentes en les faisant pénétrer dans le verre par l'action du feu. Il revenait une seconde fois pour les ombres, qu'il composait avec des oxydes de fer, et fondait le tout ensemble au fourneau. » (A. Lenoir, *Histoire des arts par les monuments*, Paris, 1810.) Après Jean Cousin, la peinture sur verre déclina visiblement. Comme un flambeau qui jette avant de s'éteindre ses plus vives lueurs, l'art si national que l'Italie nous emprunta sans avoir pu jamais se l'approprier disparut avec l'artiste qui venait de lui faire jeter un si vif éclat!

Le burin élégant d'Etienne Delaulne nous a conservé, parmi ses vitraux, le *Serpent d'airain* détruit avec l'église des Cordeliers à Sens. Millin (*Antiquités nationales*) a gravé divers fragments de ceux de Vincennes. M. de Laborde (*Voyage dans le midi de la France*) a publié, mais peu fidèlement, la *Légende de saint Eutrope*; enfin, M. Châlard, jeune artiste sénonais plein de zèle et d'avenir, vient de dessiner et d'envoyer au Salon de 1869 une charmante aquarelle, reproduction très-fidèle de la *Sibylle Tiburtine*, dont s'enorgueillit encore le château de Fleurigny.

Jean Cousin a-t-il été sculpteur? Cette question étonne au premier abord, mais l'absence jusqu'ici absolue de témoignages contemporains autorisait à la poser. Elle l'a été, en effet, et à plusieurs reprises, d'abord par un érudit angevin, M. Beclard (Angers,